

# Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 2 juillet 2018

*Présents : Philippe Desfeux, Lionel Dusserre, Claude Vignon, Andrée Séquier, Jean Vignon, Giovanni Caddedu, Virginie Dal Pra, Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye*

*Excusé : Gilles Breton, Laurent Benoit*

## Délibérations du conseil

→ Le maire explique que le projet de mise à jour du zonage de l'assainissement doit être réalisé, suite à l'achèvement des travaux de la troisième tranche. Il explique également la procédure à entreprendre et demande le vote d'une délibération d'arrêté afin de valider le dossier.

*Voté à l'unanimité.*

→ Le maire rappelle que le projet d'isolation et de mise aux normes de l'atelier des services techniques continu et doit être entamé avant la fin de l'année. Cette opération a été estimée à 53 360 €HT.

	Montant	Taux
Etat - DETR - année 2017 acquis	13 340 €	25 %
Conseil Départemental de la Drôme : acquis	24 562 €	46 %
SDED	5 496,36 €	10,3%
Commune de St Martin en Vercors	10 672 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>53 360 €</b>	<b>100 %</b>

Nous avons déjà obtenu la participation de l'état au titre de la DETR et du conseil général. Il convient donc de faire une demande de subvention auprès du SDED ceci permettra d'atteindre 80% de financement.

*Voté à l'unanimité.*

→ Décision modificative N°1 du budget communal 2018. Le maire demande un changement d'imputation pour 9240€ du compte 1323 opération 123 au compte 1323 opération 114.

*Voté à l'unanimité.*

→ Suite aux travaux de la mairie, il est nécessaire de définir un nouvel emplacement officiel des panneaux d'affichage pour les élections. L'ensemble du conseil convient qu'ils seront placés sur la Place du Lavoir (autour de la fontaine).

*Voté à l'unanimité.*

### **Décisions du conseil**

→ Bertrand Labet souhaite organiser un concert avec animations gratuites pour les enfants de l'école. Cet événement aura lieu le 05 juillet à 17h. Il sollicite la mairie pour bénéficier de la gratuité de la salle des fêtes.

Le conseil accepte sa demande.

### **Questions diverses**

→ Le comité départemental de spéléologie souhaiterait inscrire 3 sites au Plan départemental des Espaces, sites et itinéraires (PDESI) de la commune, il désire rencontrer un ou plusieurs élus.

Le conseil approuve cette demande et une rencontre sera prochainement organisée.

→ Le maire relate la fin de mise à disposition du locale à Rando d'âne par son propriétaire. Les élus ont rencontré l'association Rando d'âne concernant un nouveau lieu d'accueil pour cette dernière. Il a été pressenti comme nouvelle implantation, le terrain communal près du parking de la chasse, endroit étant proche du centre village, des réseaux et des champs de pâturage des ânes. Il a été évoqué par l'association que dans un premier temps, serait implanté des mobil-homes habillés de bois car cette parcelle se situe en zone naturelle de loisirs. D'autres réflexions sont en cours et l'ensemble du projet devra être validé par le conseil.

→ Le maire informe le conseil que les travaux de goudronnage du terrain multisports ont été réalisés le 27 juin. L'Entreprise cheval averti la mairie, qu'aucuns véhicules ne doit circuler ou stationner sur la parcelle sous risque d'endommager les travaux effectués. Il a été convenu que les agents techniques réaliseront les finitions. La pose du terrain multisport débutera fin août.

→ Le maire annonce que les gérants de l'Hôtel du Vercors ont mis en vente l'établissement.

### **Tour de table**

Andrée Séquier rapporte le rendez-vous qui a eu lieu pour la contre-expertise suite au sinistre du carrelage de l'Hôtel du Vercors. Le rapport de l'expert sera rendu avant fin juillet.

Elle explique qu'une feuille a été rajoutée dans le bulletin municipal sur laquelle est rappelée l'importance de l'identification des boîtes aux lettres ainsi que l'interdiction de déposer des encombrants à l'intérieur et autour des conteneurs. De plus, elle informe le conseil que Michel Brouchier s'est proposé pour distribuer bénévolement le bulletin municipal sur l'ensemble de la commune.

Giovanni Cadeddu décrit le problème rencontré à l'auberge de Roybon par le passage régulier de véhicules sur le chemin devant l'établissement. En effet les propriétaires déplorent la vitesse excessive à laquelle ces véhicules roulent, ce qui engendre un dégagement de poussière désagréable pour leurs clients en terrasse.

Une réflexion est à mener afin de trouver une solution à ce problème.

Philippe Desfeux informe le conseil que les travaux de toilette sèche sont terminés, et celui-ci est donc en service. Il ajoute que l'appel d'offre pour la réfection de toiture de bâtiments communaux a été publié et se terminera le 20 juillet.

Concernant la reprise du trottoir devant la mairie, l'entreprise Blanc n'étant pas intervenue en juin, le conseil décide de reporter les travaux après la saison estivale, soit en septembre.

Il indique que la balançoire va être installée dans la semaine du 2 au 6 juillet, par les services techniques.

Jean-Yves Wiss annonce que le « pot de bienvenue » pour les estivants commencera le samedi 7 juillet et ce jusqu'au 25 août. Ce rendez-vous se déroulera en musique. Il précise que le tournoi de boules initialement prévu le 15 juillet est reporté car à cette même date et heure se joue la finale de la coupe du monde de football. Il est donc reprogrammé au dimanche 22 juillet.

Jean-Yves Wiss, Lionel Dusserre et Philippe Desfeux rapporte au conseil le bilan de la fête de la musique du 21 juin. Elle a débuté par une scène libre sur la place du tilleul, qui a remporté un grand succès, tant pour les commerçants, musiciens et spectateurs. S'en est suivi un concert à la salle des fêtes où il y avait moins de monde mais une ambiance festive.

**Le prochain conseil aura lieu le 30 juillet 2018 à 20h30**

*Secrétaire de séance : Giovanni Caddedu*